



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2013

Roche-Saint-Secret-Béconne – Rocher des Aures

Prospection thématique (2013)

Stephan G. Schmid



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/14863>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Stephan G. Schmid, « Roche-Saint-Secret-Béconne – Rocher des Aures » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 20 mai 2015, consulté le 29 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/14863>

Ce document a été généré automatiquement le 29 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Roche-Saint-Secret-Béconne – Rocher des Aures

Prospection thématique (2013)

Stephan G. Schmid

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Humboldt-Universität zu Berlin

- 1 Le Rocher des Aures, qui s'élève au pied du massif de la Lance, est un contrefort des Préalpes françaises, dans la partie méridionale de la Drôme ; l'occupation de son plateau appartient au type « éperon barré », avec un mur de fortification, apparemment construit en pierres sèches, ainsi qu'au moins un mur intermédiaire, construit avec la même technique, structurant l'occupation en une sorte de ville haute et de ville basse.
- 2 En 2011 et 2012, nous avons constaté l'existence de structures rectangulaires assez bien conservées, éventuellement destinées à l'habitat, situées vers le milieu du plateau. Le but de la campagne de prospections 2013 était d'explorer et de documenter la zone au sud du plateau rocheux, là où se trouvaient visiblement des vestiges d'occupation(s) de date(s) et d'extension(s) inconnues.
- 3 Une première zone avec des restes de murailles et de murs assez denses a pu être identifiée dans les secteurs E/11-12. Nous les avons rapidement répertoriés, car nous disposons d'indications très claires sur le fait que cette zone a également fait l'objet d'activités très récentes. Ainsi, jusque durant la première moitié du XX^e s., la famille Chauvin, toujours propriétaire des lieux, y cultivait un jardin potager. Plus récemment encore, durant les années 1990, un campement d'escaladeurs s'y est installé à plusieurs reprises. Néanmoins, grâce à ces activités récentes, la terre semble bien remuée à certains endroits, ce qui nous a permis de récolter une grande quantité de céramique en surface. Ainsi, cette zone montre une grande quantité de céramiques kaoliniques, mais également de céramiques glaçurées.

- 4 La deuxième zone où une grande densité de structures et de murs a pu être observée se situe dans les secteurs B-E/12-14. Ainsi, les structures 20 à 25 et 33 à 35 appartiennent à des constructions rectangulaires, avec des murs construits en gros appareil et comportant d'importantes quantités de mortier de chaux. L'aspect ainsi que la technique de construction de ces murs correspondent assez bien à ceux des grands murs situés sur le sommet du Rocher des Aures, qui faisaient vraisemblablement partie d'une forteresse médiévale (voir rapport 2011). Hormis leur technique de construction, composée de moellons de tailles variées et grossièrement dressés, les différents murs formant les structures susmentionnées montrent d'autres caractéristiques communes : ils utilisent systématiquement d'importantes quantités de mortier de chaux, associant des blocs de forme plus ou moins carrée à d'autres bien plus allongées. Leur épaisseur varie de 55 à 85 cm, avec une moyenne autour des 60 à 70 cm. Là où l'élévation des murs est suffisamment conservée, on constate régulièrement des niches aménagées dès la construction, comme le montrent les exemples des murs W 26 (secteur D/13) avec une niche, et W 32 avec deux niches.
- 5 Pour autant qu'on puisse en juger dans l'état actuel de leur conservation, ces structures forment régulièrement des constructions rectangulaires. La surface d'une seule pièce peut aller jusqu'à 13,5 m², comme dans le cas de la ST 22 avec ses murs longs de 4,5 m sur 3 m. Comme le montre le cas de la FT 10 (avec ST 33 à 35), les pièces peuvent se regrouper et former des unités de plusieurs pièces allongées. Les entrées aux pièces se localisent souvent vers un angle du mur de façade, au moins tel est le cas pour les ST 20, 21, 22, 33, 34. Les murs de façade, et donc également les entrées, sont toujours orientés, au moins dans les grandes lignes, vers le sud.
- 6 La découverte la plus extraordinaire de cette campagne 2013 est certainement la structure ST 32, située vers l'angle nord-est du secteur E/13. On constate clairement la forme d'une abside semi-circulaire orientée. Le fait qu'il s'agisse là d'une construction hors du commun est également indiqué par la forte épaisseur des murs, allant jusqu'à 120 cm dans le cas du mur W 42 au nord et mesurant donc le double des murs « normaux » des constructions décrites plus haut, mais utilisant par ailleurs le même mortier de chaux que celles-ci comme liant. Pour la construction de ce mur, tout comme pour les autres murs de la ST 32, des pierres plus grandes et mieux taillées ont été choisies. Tous ces aspects indiquent qu'il s'agissait là d'une petite église. Vers le point culminant de l'abside, nous avons découvert des restes fragmentés de peintures murales dans les débris, présentant des couleurs rouge, jaune et beige appliquées en plusieurs couches. Dans l'état actuel, on ne distingue ni entrée ni subdivision intérieure de l'église, mais les débris accumulés de manière régulière entre W 42 et W 44 dans le quart arrière (ouest) du bâtiment, ainsi que l'alignement de petits arbres exactement à cet endroit-là pourraient indiquer un mur de subdivision.
- 7 Les trouvailles de mobilier de surface, tels la céramique ou les tuiles, sont réparties de manière plutôt irrégulière en comparaison avec les résultats des années précédentes. Dans les secteurs B-D/12-14 ainsi qu'autour de la chapelle ST 32, les tessons de céramique ont été peu nombreux. Parmi ceux documentés se trouvent régulièrement des fragments de céramique glaçurée, confirmant une chronologie médiévale pour les structures identifiées, tout comme les fragments de « pégaux ». En ce qui concerne les tuiles, on constate un pourcentage très faible de *tegulae* par rapport aux *imbrices*, en comparaison avec le plateau du Rocher des Aures (cf. rapports 2011 et 2012). Une autre différence réside dans l'absence totale de toute forme de terre sigillée dans le secteur

prospecté en 2013, contrairement au plateau du Rocher des Aures (cf. rapports 2011 et 2012).

- 8 Pour le moment, tout indique qu'il s'agit là d'un village perché d'époque médiévale qui aurait fonctionné avec le *castrum* identifié sur la pointe même (pour ce *castrum* et les sources non archéologiques, voir Estienne 2008, p. 30-31 ; voir également notre rapport 2011 pour les structures documentées). La topographie, le plan général – pour autant qu'on puisse parler d'un plan en l'état actuel de nos connaissances – ainsi que la structure de cette petite agglomération correspondent à ceux des villages perchés médiévaux de la région (Mouralis 1924, p. 579-585 et surtout Démians d'Archimbaud 1973), tout comme des régions avoisinantes (par exemple la maison du *castrum* de la bordure méridionale du Massif Central, 1996 : *passim* ; Rémy 2000, p. 58).
- 9 Il serait bien entendu souhaitable de pouvoir déterminer de manière plus précise la chronologie de ce site castral. Les quelques données rassemblées pour le moment ne permettent guère de donner plus d'informations. Les textes et les données archéologiques laissent supposer une date proche de l'an mil, à savoir dans les deux premiers siècles du deuxième millénaire pour l'occupation de ce secteur. En ce qui concerne son abandon, on dispose d'encore moins d'informations. Peut-être notre site serait-il à identifier avec « Le Vieux La Roche » de la carte Cassini, indiqué par le symbole d'une bourgade en ruines. La position géographique pourrait y correspondre, ce qui pourrait au moins livrer un *terminus ante quem* pour l'abandon.
- 10 Les quelques tessons de céramique provenant des structures de notre village perché semblent bien s'intégrer au faciès de la céramique médiévale de la région, pour autant qu'on puisse en juger après un premier examen rapide (par exemple Gayraud 1975 ; Pelletier, Richarte, Waksman 2005).

Fig. 1 – Carte topographique de la région du Rocher des Aures avec structures recensées

Rocher des Aures

état 2013-3/4
Jana Falkenberg



DAO : J. Falkenberg.

Fig. 2 – Petite chapelle (ST 32), vue E avec l'abside au premier plan



Cliché : S. Schmid (Humboldt-Universität zu Berlin).

BIBLIOGRAPHIE

AAVV 1996 : Première partie : la maison du *castrum* de la bordure méridionale du Massif Central (XI^e-XVII^e s.), in *Archéologie du Midi médiéval*, Suppl. 1, « La maison du *castrum* de la bordure méridionale du Massif Central (XI^e-XVII^e s.) », p. 9-136.

Démians d'Archimbaud G. 1973 : L'habitation rurale en Provence occidentale : techniques de construction et d'aménagement d'après des fouilles récentes, in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 3^e congrès, Besançon, 1972 : La construction au Moyen Âge. Histoire et archéologie*, Paris, p. 59-110.

Estienne M.-P. 2008 : *Châteaux médiévaux dans les Baronnie, x^e-xiv^e siècles*, Lyon.

Gayraud R.-P. 1975 : La céramique médiévale de Condorcet. Contribution à l'étude d'un village déserté des Baronnie (Drôme), *Archéologie médiévale*, 5, p. 307-369.

Mouralis D. 1924 : Les phénomènes d'habitat dans le massif des Baronnie (Préalpes du Sud), *Revue de géographie alpine*, 12.4, p. 547-644.

Pelletier J.-P., Richarte C., Waksman Y. 2005-2006 : Première découverte d'une production de céramiques grises médiévales à Bedoin, *Archéologie du Midi médiéval*, 23-24, p. 483-497.

Rémy I. 2000 : Le site castral du Tournel (Lozère), XII^e-XVI^e s. Son analyse architecturale, *Archéologie du Midi médiéval*, 18, p. 41-68.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKgdLgiLWKX>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB2lAFR2HY7>

Année de l'opération : 2013

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMQTGJV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIxHmbVwdYW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkP8rR1YLpG>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAGFcSzXQ5x>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDKYAov6rPY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt30jRVudWjq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtY20DKUZ2AS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOV7zLJpAfX>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEA7Zm6T4zu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJ71ZuyuOEg>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvsFBsmOKN2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXnnrd43yND>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbAJrlqK7Lc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttqRMDTN4VE>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

AUTEURS

STEPHAN G. SCHMID

Humboldt-Universität zu Berlin